

OFFRE D'EMPLOI - CDD 10 mois - Temps partiel 80 % ANIMATEUR/TRICE-ACCOMPAGNATEUR/TRICE - INSTALLATION-TRANSMISSION

L'ADDEAR du Rhône est une association Loi 1901, qui a pour objet de « proposer des alternatives pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement, plus économe et efficace, source d'emplois et d'activités ». Elle est également organisme de formation. Elle mène plusieurs activités dont les principales sont les suivantes :

1. L'organisation de l'opération De Ferme en Ferme dans le Rhône
2. L'accompagnement à l'émergence de projet de création et de transmission d'activités agricoles.
3. L'accompagnement et la formation technique vers l'Agriculture Paysanne

L'équipe est composée de 4 salariés permanents.

Contexte

Le profil des candidats à l'installation agricole a évolué sensiblement ces dernières années, plus de 60 % sont Hors Cadre Familiaux et ne reprendront pas une ferme familiale. De l'autre côté, plus de la moitié des agriculteurs du Rhône ont plus de 50 ans et 30 % d'entre eux déclarent ne pas connaître leur reprenneur. L'enjeu des prochaines années est donc de permettre que ces départs à la retraite ne se traduisent pas par une diminution du nombre d'agriculteurs et du nombre de fermes mais bien par des installations nombreuses et diverses. Ces chiffres traduisent la nécessité de repenser l'adéquation entre l'offre d'accompagnement et les besoins des porteurs de projets.

L'ADDEAR du Rhône développe des activités d'accompagnement à l'installation et la transmission en agriculture. Elle anime entre autre quatre programmes d'animation territoriale en partenariat avec les collectivités locales afin de favoriser l'installation transmission en créant notamment de la proximité et de l'interconnaissance forte (café installation, visite collective...).

Par ailleurs, l'ADDEAR du Rhône, *Espace Test Agricole*, accompagne le développement de lieux test sur des fermes existantes ou terrains mis à disposition par des propriétaires ou collectivités afin de permettre à des porteurs de projet de tester leur projet d'activité grandeur nature. Elle assure l'accompagnement des porteurs de projet en test.

Missions détaillées du poste

1. Animation territoriale « installation-transmission » (80%)
2. Participation à la vie associative du réseau et le l'équipe salariée (20%) :

Animation territoriale « installation-transmission » sur la Métropole de Lyon et le secteur du Beaujolais :

- Animation des dynamiques locales. (organisation de café installation, accueil collectif, parcours paysans, visite de ferme, test agricole...)
- Animation et intervention en formation
- Accompagnement individuel et collectif de porteurs de projets d'installation et transmission
- Accompagnement à la réalisation d'étude de faisabilité
- Suivi et accompagnement des porteurs de projet en test et suivi de la mise en place de nouveaux Espaces Test Agricole
- Gestion des partenariats
- Animation de la Convention avec le territoire de la Métropole de Lyon

Participation à la vie associative du réseau et le l'équipe salariée :

- Co-animation de la vie associative (CA)
- Participation aux journées de mutualisation régionales et implication dans un ou plusieurs cercles thématiques du réseau
- Travail en équipe avec les autres salarié.e.s de l'association.

Profil et compétences recherchés :

Expérience en accompagnement à la création/transmission d'activités agricoles.
Compétence pour réaliser des études de faisabilité de projets agricoles.
Savoir animer un réseau d'acteurs avec des interlocuteurs variés.
Méthodes, outils et postures de l'accompagnement des personnes et des collectifs.
Capacité à animer des rencontres collectives.
Capacité d'analyse et de rédaction, autonomie, qualités relationnelles et d'écoute.
Capacité à travailler en équipe.
Connaître le département du Rhône et son réseau agricole sont un plus.
Connaître l'outil du test agricole est un plus.

Conditions d'embauche :

CDD à temps partiel (80%) du 14 Mars 2022 au 13 Janvier 2023.
Période d'essai de 1 mois.
Poste basé à Lyon avec déplacements dans le département (Permis B et véhicule personnel indispensables).
Rémunération en fonction de l'expérience (salaire défini par la convention collective de la Confédération Paysanne, à partir de 2 173,77€ euros brut mensuel pour 100% -Echelon 1).
Remboursement des frais kilométriques sur la base de 0,42 €/km.

Date limite des candidatures : le 20 Février (inclus)

Prévoir un entretien d'embauche pour les candidats sélectionnés la première semaine de mars.

Poste à pourvoir au 14 Mars 2022.

Envoyer CV sans photo et lettre de motivation à : addear69.ap@gmail.com

Sous la forme suivante : NOM-CV.pdf et NOM-LM.pdf

Pour toute information, contactez-nous au 06 26 33 52 67.